

Colloque au Sénat
**« COMMUNICATION ELECTRONIQUE ET
REGLEMENTATION DES CAMPAGNES ELECTORALES »**
Mercredi 3 mai 2006 de 8h30 à 11h30

Palais du Luxembourg - 15 ter, rue de Vaugirard 75006 PARIS

Le Club Moderniser La Vie Loc@le organise le 3 mai 2006 au Sénat un colloque à ne pas manquer compte tenu du calendrier républicain à venir. La France va en effet entrer dans deux années de campagnes électorales (législatives, présidentielles, cantonales, sénatoriales et municipales !).

De nombreux maires seront candidats aux élections législatives de 2007.

Le respect des dispositions sur le financement des campagnes électorales et notamment pendant les 12 mois précédant le scrutin conduit à bien encadrer la communication électronique.

Comment gérer le site Internet d'une collectivité locale pendant cette période ?
Quels nouveaux services en ligne peut-on lancer et jusqu'à quelle date ?
Comment interpréter les derniers avis de la CNIL sur les blogs politiques ?

Autant de questions qui doivent trouver des réponses précises pour des élus, des directeurs de cabinet ou de la communication.

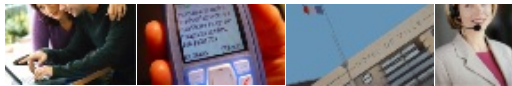
Ce colloque sera animé par deux éminents spécialistes :

- **Régis LAMBERT**, secrétaire général de la Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Finances Politiques (CNCCFP),
et
- **Olivier PASSELECQ**, Professeur de Droit Constitutionnel, Chargé de mission auprès de la Commission des archives constitutionnelles de la Ve République.

Dans le cas où votre agenda ne vous permettrait pas d'assister à cette importante manifestation, nous serions heureux d'y accueillir un de vos collaborateurs.

Un dossier complet décrivant les enjeux, les réponses du législateur, la jurisprudence et les solutions apportées par de nouveaux outils sera exclusivement remis aux participants.

Jean Paul Fabbiani, Président



Colloque au Sénat

« COMMUNICATION ELECTRONIQUE ET REGLEMENTATION DES CAMPAGNES ELECTORALES »

mercredi 3 mai 2006 de 8h30 à 11h30

un petit déjeuner sera servi sur place

Palais du Luxembourg - 15 ter, rue de Vaugirard 75006 PARIS

Modalités d'inscription :

1. Renvoyer votre bulletin d'inscription dûment rempli sans tarder (nombre de places limité). A réception de votre bulletin d'inscription, votre place est réservée,
2. Prévenir votre collectivité de votre inscription,
3. Nous envoyons à votre collectivité une convention de formation à nous retourner signée.

Participation aux frais :

Elus, fonctionnaires, collaborateurs de cabinet : 180 € TTC facturés directement à votre collectivité. Le règlement se fait par chèque ou par mandat administratif.

Ce colloque est remboursé au titre du droit à la formation continue et du droit à la formation des élus locaux (loi n°92-108, art. 2123-12 du CGCT).

France Action Locale, membre fondateur du Club, satisfait aux prescriptions de la loi du 12 juillet 1972 pour la formation des agents et est agréée par le ministère de l'intérieur pour la formation des élus locaux en application de la loi du 3 février 1992.

✂

Inscription

Je confirme mon inscription au colloque «**COMMUNICATION ELECTRONIQUE ET REGLEMENTATION DES CAMPAGNES ELECTORALES**» qui se tiendra au Palais du Luxembourg à Paris, le mercredi 3 mai 2006.

NOM : Prénom :

Tél : Fax : e-mail :

Collectivité : Mandat/Fonction :

Collectivité où sera adressée la facture :

NOM :

Adresse :

Code postal :

Fait à Le Signature

Bulletin à renvoyer à Club Moderniser la vie loc@le
chez **France Action Locale** 23, rue de Saint Petersburg – 75008 PARIS
formation@inform-elu.com – Tél : 01 58 59 00 10 – Fax : 01 58 59 00 11